FRC 2 16149
Case
FR
19548

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES ANCIENS.

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR JEAN GUINEAU,

Député par la Haute-Vienne,

Sur le départ des conscrits de son département.

Séance du 13 ventose an 7.

REPRÉSENTANS DU PEUPLE,

L'ADMINISTRATION centrale de la Haute-Vienne pouvoit, depuis plus de trois mois, annoncer le départ de ses conscrits; mais, occupée de remplir ses devoirs, elle n'a pensé à vous présenter le compte

THE NEWBERRY LIBRARY

de son zèle, que quand elle a été avertie par les papiers publics que chaque département offroit au Corps législatif l'hommage de ses défenseurs. Jalouse d'imiter les grands exemples, de rendre justice à la bonne volonté, au courage et à l'énergie de ses administrés, elle m'a chargé de vous assurer, représentans du peuple, qu'à l'exception de quelques traîneurs, tous les conscrits de la Haute-Vienne étoient rangés sous les drapeaux de la victoire. Ces nouveaux défenseurs de la patrie sont au nombre d'environ quatorze cents. Ce nombre ne répond pas precisément à la population du département, évaluée à deux cent soixante-dix mille individus, dont trente-quatre mille en état de porter les armes; mais, pour sentir d'où proyient la différence, apprenez que, lors des premiers dangers de la liberté, une foule de jeunes gens de treize à quatorze ans courut dans les rangs et y est restée fidèle. Les brillans succès du général Jourdan excitèrent, dans ce département, une telle émulation, qu'un jeune homme entroit à peine dans l'adolescence qu'il ambitionnoit de partager la gloire que promet à tous la haute réputation du vainqueur de Fleurus.

Les Limousins, pour me servir de l'ancienne dénomination de mes compatriotes, naissent guerriers; généralement ils sont vigoureux soldats. Elevés dans un climat pauvre, ils s'accoutument de bonne heure au travail et aux privations.

Fiers d'être libres, et jaloux de conserver le bienfait précieux que la révolution leur assure, ils chérissent l'égalité, dont le sentiment profond est le plus sûr garant des vertus républicaines: aussi dis-je avec confiance à la tribune de la patrie, que l'horison de la Haute-Vienne n'a pas été obscurci par les orages révolutionnaires. La tranquillité de ce département, néanmoins, souvent travaillée par l'intrigue, est particulièrement due à la sagesse et à la fermeté d'une admi-

nistration qui, depuis son origine, a su se maintenir presque entière, au milieu des oscillations de la terreur et de la réaction. La prudence, la bienfaisance et le patriotisme des administrateurs sont le meilleur thermomètre pour des administrés : chacun y lit ses droits et ses devoirs; et quand les hommes ont de bons modèles devant les yeux, ils apprennent à éviter tout ce qui pourroit les détourner des affections civiques qu'ils voient pratiquer. Le culte de la patrie devient un besoin, et l'amour de la liberté l'alimente et le soutient. Nourris de ces sentimens, les conscrits de la Haute-Vienne sont allés avec joie, ou pour enlever des nouveaux drapeaux à nos ennemis, ou pour mériter que leurs noms soient gravés sur ces colonnes qui transmettront à la postérité la haine du peuple français contre les oppresseurs des nations.

Le conseil ordonne l'impression de ce discours et de la lettre des membres de l'administration centrale de la Haute-Vienne.

LIBERTÉ. ÉGALITÉ.

Limoges, le 2 ventose, 7e. année républicaine.

Les administrateurs du département de la Haute-Vienne, au Conseil des Anciens.

CITOYENS REPRÉSENTANS,

Vous apprendrez avec satisfaction que la levée de la première classe des conscrits du département de la Haute-Vienne est presque entièrement terminée. Tous

961

les obstacles que les ennemis du gouvernement républicain ont opposés à cette grande mesure, ont été vaincus ; et tous nos conscrits, à l'exception d'un petit nombre de rebelles, qui seront bientôt ramenés à leur destination, sont joyeusement partis pour les armées, ou en route pour s'y rendre.

Salut et respect,

BACHELERIE, F.-MATHIEU LACHASSAGNE,
SIMON BACHELERIE, BADOU.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Ventose an 7.